Envoyé en préfecture le 09/07/2026
Reçu en préfecture le 09/07/2026
Publié le
ID : 022-212203764-20260708-20261006-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE TREVE

2026-10-06

Nombre de conseillers
en exercice : 19
présents : 15
votants : 19

Séance du 8 juillet 2026

OBJET : personnel : renouvellement du contrat d'un agent au restaurant scolaire et à l'entretien des locaux

L'an deux mil vingt-six, le huit juillet à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune de TREVE, convoqué le 1er juillet 2026, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gérard MATHECADE, Maire.

Présents : MMES et MM. FOULFOIN F, PERENNEZ G, BOIZARD L, PASCO G, LE BORGNE PY, ROUXEL D, OLLITRAULT S, CLEZIO P, RAFFRAY Y, QUERO S, LE CAER S, LE BONNIEC V, LE BOUFFOS R.

Absents excusés : FRABOULET C. qui a donné pouvoir à ROUXEL D.
MAUVIEUX O. qui a donné pouvoir à MATHECADE G.
JEGLOT B. qui a donné pouvoir à BOIZARD L.
JOUANNO L. qui a donné pouvoir à PERENNEZ G.
TRENY C. qui a donné pouvoir à PASCO G.

Secrétaire de séance : ROUXEL D.

Monsieur le Maire fait savoir qu'afin d'assurer le bon fonctionnement du service à la cantine et l'entretien des locaux, le contrat de Madame Sandra Engels, agent occupant ce poste, doit être renouvelé du 1er septembre 2026 au 31 août 2027 avec une DSH de 24 heures.
Toutefois, cet agent étant en arrêt maladie, la date du début de contrat pourra être retardée si cette dernière n'a pas repris le travail au 1er septembre 2026.

La rémunération s'effectuera sur la base de l'indice brut 367 au prorata des heures effectuées.

Le Maire est autorisé à signer les documents se rapportant au renouvellement du contrat de Madame Sandra Engels.

Pour copie conforme,
Le Maire,

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
Le 9 juillet 2026

Le Maire,

La secrétaire de séance,